



Rural Evaluation NEWS

LETTRE D'INFORMATION DU HELPDESK ÉVALUATION EUROPÉEN POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

EVALUATIONWORKS! 2017

Le Helpdesk Évaluation a organisé ses événements annuels de renforcement des capacités, EvaluationWORKS! 2017, sur le thème, «Suivi du RAMO 2017 : enseignements pour l'évaluation en 2019». Entre novembre 2017 et février 2018, 23 formations offertes dans 24 États membres se sont achevées.

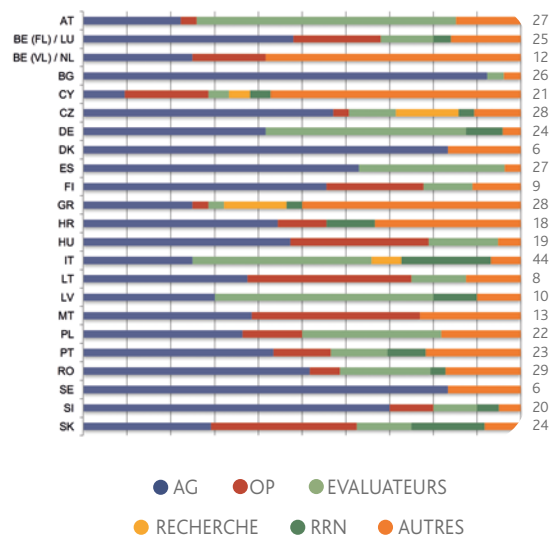
Le Helpdesk Évaluation fournit les méthodes globales et le matériel pour les formations EvaluationWORKS! 2017, mais chaque événement est adapté aux différents besoins et demandes des États membres.

Les événements EvaluationWORKS! 2017 visaient à :

- **Parvenir à une compréhension commune** des forces et des faiblesses du processus d'évaluation en 2017.
- **Identifier les domaines nécessitant un soutien et un renforcement des capacités** qui devraient être fournis aux plans européen, national et régional en vue du RAMO 2019.
- **Mettre en œuvre les actions de suivi** afin de donner suite aux « problèmes systémiques » afin d'assurer une meilleure évaluation en 2019.

469 personnes ont participé aux événements EvaluationWORKS! en 2017. Les principaux groupes de participants ont été les autorités de gestion (44 %), les évaluateurs (20 %), les organismes payeurs, les représentants des RRN (5 %) et les chercheurs (3 %) (figure 1).

Participants par événement et rôle



ACTUALITÉS

ÉVALUATION DES MESURES D'ÉCOLOGISATION DE LA PAC

PAGE 7



BONNES PRATIQUES

SIXIÈME ATELIER DE BONNES PRATIQUES

PAGE 8



RETOUR AUX FONDAMENTAUX

MESURE DES IMPACTS DE LA PAC PARTIE 1/3

PAGE 18



ÉVÉNEMENTS

CALENDRIER - QUOI DE NEUF?

PAGE 20



«La réflexion sur le processus d'évaluation en 2016-2017 et la communication des réactions de 26 participants ont été importantes pour affiner les prochaines évaluations en 2018 et en 2019».

ANDREAS RESCH

EXPERT GÉOGRAPHIQUE DU HELPDESK ÉVALUATION POUR L'AUTRICHE



DATE DE L'ATELIER:

18 décembre 2017

LIEU:

BMLFUW – Ministère fédéral de l'agriculture, de la foresterie, de l'environnement et de l'eau, Vienne, Autriche.



PRINCIPAUX POINTS FORTS du processus d'évaluation en 2017:

- La planification et le recrutement des évaluateurs pour l'évaluation ont débuté à un stade précoce, ce qui a permis une évaluation harmonieuse.
- Tous les acteurs concernés ont respecté le calendrier, et le RAMO 2017 a été livré en temps utile.



PRINCIPALES FAIBLESSES du processus d'évaluation en 2017:

- Il a été difficile de traiter les différents niveaux de détail : il convient d'évaluer le PDR de manière très détaillée et de communiquer le résumé des résultats pour les domaines prioritaires.
- Difficultés techniques pour compléter le modèle du SFC.

ACTIONS DE SUIVI

Résumé des principales actions de suivi examinées afin d'assurer une meilleure évaluation en 2019:

- Davantage de transparence dans les critères utilisés par la CE pour la lettre d'observation.
- Se préparer à répondre aux questions évaluatives communes 1 à 21, ainsi que les questions 22 à 30 pour le RAMO à présenter en 2019.

Quel soutien faudrait-il fournir pour mettre en œuvre les actions proposées ?

Au niveau de l'UE

- Offrir des exemples de bonnes pratiques à propos du calcul des indicateurs communs.
- Offrir des exemples de bonnes pratiques sur la manière de remplir le modèle SFC (par ex., on ignorait qu'il fallait répondre aux QEC selon les critères de jugement de l'évaluation).

Au niveau national/régional

- Le contenu du rapport d'évaluation interne à présenter en 2019 devrait être mieux défini et exposé.
- Le rôle des coordinateurs devrait être mieux défini.

«En établissant un cadre commun pour l'évaluation du PDR autrichien, les contributions des évaluateurs ont été mieux structurées que lors de la précédente période 2007-2013»

MICHAELA SCHWAIGER, CHEF DE L'UNITÉ ÉVALUATION





DATE DE L'ATELIER:

20 décembre 2017

LIEU:

Athènes, Grèce

«Des progrès significatifs ont été réalisés dans l'évaluation du PDR, bien qu'il soit nécessaire de mettre davantage l'accent sur les résultats escomptés au niveau de chaque domaine d'intervention.»

DIMITRIS LIANOS,

EXPERT GÉOGRAPHIQUE DU HELPDESK ÉVALUATION POUR LA GRÈCE



PRINCIPAUX POINTS FORTS du processus d'évaluation en 2017:

- Actions de communication pour informer toutes les parties prenantes par le biais d'ateliers durant la phase de planification de l'évaluation.
- Mise à jour du système d'information pour recueillir toutes les données nécessaires.
- La mise en place d'une unité d'évaluation au sein de l'autorité de gestion.
- Le pré-établissement des critères de sélection a servi à relier les indicateurs à la logique d'intervention du PDR.



PRINCIPALES FAIBLESSES du processus d'évaluation en 2017:

- La planification du PDR était «théorique» et ne tenait pas compte des problèmes potentiels qui pourraient survenir au cours de la mise en œuvre.
- Manque de coordination entre l'autorité de gestion, les organismes intermédiaires et les organismes chargés de la mise en œuvre.
- Disponibilité des données de référence.
- Peu de capacités internes et de formation pour renforcer les compétences en matière d'évaluation au sein des organismes chargés de la mise en œuvre.

ACTIONS DE SUIVI

Résumé des principales actions de suivi examinées afin d'assurer une meilleure évaluation en 2019:

- Meilleure information des parties prenantes sur leurs obligations en matière d'évaluation.
- Interconnexion des données avec le système d'information.
- Meilleure information sur les bonnes pratiques d'évaluation au niveau de l'UE.
- Fréquence accrue des actions de communication sur les résultats de l'évaluation.

Quel soutien faudrait-il fournir pour mettre en œuvre les actions proposées ?

Au niveau de l'UE

- Publication d'un guide de bonnes pratiques pour rendre compte des résultats dans les RAMO.
- Meilleure information sur les bonnes pratiques d'évaluation au niveau de l'UE

Au niveau national/régional

- Accroître les activités de renforcement des compétences et de formation.
- Meilleure information disponible pour les parties prenantes sur leurs obligations concernant l'évaluation du PDR.

«Il doit y avoir une coopération plus étroite et plus permanente entre l'autorité de gestion et les organismes de mise en œuvre, les organismes intermédiaires, les universités et les chercheurs afin d'éviter des problèmes en 2019.»

NIKOS MANETAS, DIRECTEUR DE L'AUTORITÉ DE GESTION





«Cet événement annuel de renforcement des capacités a été l'une des rares occasions de rencontrer et de discuter avec toutes les parties prenantes de l'évaluation des rapports annuels de mise en œuvre.»

LINA DUMCIUTE,
EXPERT GÉOGRAPHIQUE DU HELPDESK ÉVALUATION POUR LA LITUANIE



DATE DE L'ATELIER:
28 novembre 2017

LIEU:
Ministère de l'agriculture,
Vilnius, Lituanie



PRINCIPAUX POINTS FORTS du processus d'évaluation en 2017:

- Des indicateurs environnementaux ont été utilisés dans les RAMO de 2017 et des études de recherche spéciales ont été menées afin d'obtenir des valeurs pour ces indicateurs environnementaux.
- Négociations productives avec les institutions compétentes pour fournir des données (données RICA) à des fins d'analyse contrefactuelle.
- De multiples sources de données ont été consultées pour entreprendre une analyse contrefactuelle.



PRINCIPALES FAIBLESSES du processus d'évaluation en 2017:

- Clarté limitée quant à la pertinence de la méthodologie utilisée pour calculer les valeurs des indicateurs environnementaux.
- Les indicateurs sont parfois mal définis/très peu clairs et la fourniture de certains indicateurs exige beaucoup de travail.
- La communication de certaines données a été retardée.
- En raison de la législation sur la protection des données, certaines données n'étaient pas disponibles pour une analyse contrefactuelle.

ACTIONS DE SUIVI

Résumé des principales actions de suivi examinées afin d'assurer une meilleure évaluation en 2019:

- Poursuivre les négociations avec les autorités compétentes sur la fourniture de données pour l'application de méthodes contrefactuelles (données RICA).
- Examiner d'autres sources de données pour le RAMO de 2019.
- Tirer des enseignements des exemples dans d'autres États membres en ce qui concerne les méthodologies utilisées pour le calcul des indicateurs environnementaux.



«L'événement est une bonne occasion de rencontrer les spécialistes de l'organisme payeur national pour discuter des questions relatives à la fourniture de données.»

ALMA RASIMIEN, SPÉCIALISTE EN CHEF DE L'AUTORITÉ DE GESTION.





«EvaluationWORKS! 2017 a été une bonne occasion pour les intervenants de l'évaluation de partager leur expérience du processus d'évaluation en 2017. Les participants ont identifié les étapes pertinentes pour améliorer les capacités de l'évaluation en 2019.»

JULIJA MAROŠEK,
EXPERT GÉOGRAPHIQUE DU HELPDESK ÉVALUATION POUR LA SLOVÉNIE



DATE DE L'ATELIER:
15 décembre 2017

LIEU:
Ljubljana, Slovénie



PRINCIPAUX POINTS FORTS du processus d'évaluation en 2017:

- Bonne coopération entre l'autorité de gestion et l'évaluateur.
- Participation des parties prenantes à l'évaluation.
- Disponibilité de lignes directrices pour l'évaluation.
- Nombreuses données disponibles dans le système de surveillance.
- Suivi précis des terres grâce au système d'identification des parcelles.



PRINCIPALES FAIBLESSES du processus d'évaluation en 2017:

- Données insuffisantes en raison de la faible utilisation du PDR.
- Défis liés à l'utilisation des méthodologies appropriées pour l'évaluation des écosystèmes (priorité 4).
- Faiblesse des descriptions des effets secondaires liés à la performance économique et à l'environnement.

ACTIONS DE SUIVI

Résumé des principales actions de suivi examinées afin d'assurer une meilleure évaluation en 2019:

- Poursuivre le renforcement des capacités de l'autorité de gestion pour en apprendre davantage sur les éléments d'évaluation, y compris un échange accru d'informations entre l'autorité de gestion et l'organisme payeur.
- Faire participer les gestionnaires des mesures des PDR à l'élaboration du cadre de référence pour l'évaluation en 2019.
- Mener des études de cas *ad hoc* à l'appui de l'évaluation (Priorité 4, Mesures agro-environnementales et climatiques).
- Organiser une présentation publique des résultats et conclusions de l'évaluation en 2019.

Quel soutien faudrait-il fournir pour mettre en œuvre les actions proposées ?

Au niveau de l'UE

- Organiser des réunions pour échanger les meilleures pratiques entre les États membres ayant des PDR similaires ou des difficultés identifiées.
- Présenter les directives d'évaluation LEADER/CLLD aux GAL/autorités de gestion/organismes payeurs slovènes.
- Présenter des bonnes pratiques supplémentaires sur les méthodes d'évaluation utilisées pour l'évaluation des priorités 4 et 5.
- Améliorer les lacunes techniques liées à l'établissement de rapports sur l'évaluation dans le système SFC.

Au niveau national/régional

- Permettre le transfert interne des connaissances entre l'autorité de gestion et l'organisme payeur.
- Prodiguer des formations au personnel de l'autorité de gestion sur l'utilisation des méthodes quantitatives avancées, y compris l'utilisation des données du RICA et de l'AJPES.
- Impliquer le RRN dans la diffusion des résultats de l'évaluation.

«L'événement a été une excellente occasion de faire le point sur ce que nous avons fait jusqu'à présent dans le domaine de l'évaluation et de relever les défis qui nous attendent en 2019. Le brainstorming collaboratif a permis aux participants d'approfondir leurs connaissances sur l'évaluation.»

ZVONKO HARDI, MEMBRE DE L'AUTORITÉ DE GESTION





«L'événement a montré que les autorités slovaques du PDR étaient toujours intéressées par l'amélioration de l'évaluation du PDR pour 2019, malgré l'expérience positive tirée de l'approche d'évaluation établie en 2017. De nombreuses questions importantes ont été discutées afin d'aboutir à de nouvelles améliorations.»

JELA TVRĐONOVA,
EXPERT GÉOGRAPHIQUE DU HELPDESK ÉVALUATION POUR LA RÉPUBLIQUE SLOVAQUE



DATE DE L'ATELIER:
16 novembre 2017

LIEU:
Ministère de l'agriculture
et du développement rural,
Bratislava, Slovaquie



PRINCIPAUX POINTS FORTS du processus d'évaluation en 2017:

- Communication entre l'autorité de gestion et les évaluateurs, très bonne et efficace.
- Les sources de données de haute qualité existantes ont été utilisées.
- Des évaluateurs dotés d'une grande capacité professionnelle ont été engagés dans le cadre d'un contrat au début du processus.



PRINCIPALES FAIBLESSES du processus d'évaluation en 2017:

- Définition insuffisante du cadre d'évaluation par l'autorité de gestion.
- Certaines des données nécessaires à l'établissement de la base de référence étaient manquantes.
- L'évolution des règles de passation des marchés publics a mis l'accent sur les coûts ; il en résulte que, souvent, les organisations disposant des meilleures données sont moins susceptibles de se voir attribuer un marché.

ACTIONS DE SUIVI

Résumé des principales actions de suivi examinées afin d'assurer une meilleure évaluation en 2019:

- Affiner le cadre d'évaluation pour chaque question évaluative commune et spécifique au programme et adapter le plan d'évaluation en conséquence.
- Assurer la cohérence entre les sources de données et les indicateurs et conclure des accords avec les fournisseurs de données.

Quel soutien faudrait-il fournir pour mettre en œuvre les actions proposées ?

Au niveau de l'UE

- Pour l'évaluation des impacts des PDR, il est nécessaire de disposer de plus d'orientations, en particulier pour l'évaluation : L'agriculture à HVN, la gestion de l'eau et l'érosion des sols.
- Soutien technique accru pour remplir le modèle SFC et établir une communication efficace avec les services de TI.

«Cet événement nous a été très utile. Il nous a aidé à formuler des recommandations sur la façon de mieux recueillir les données pour les évaluateurs, de renforcer les capacités au sein de l'équipe d'évaluation et d'améliorer les méthodes d'évaluation. J'espère que ces recommandations aboutiront à une meilleure évaluation et à un meilleur rapport en 2019.»

JAROSLAV GUDÁBA, CHEF DE L'AUTORITÉ DE GESTION



ÉVALUATION DES MESURES D'ÉCOLOGISATION DE LA PAC

Les consultants indépendants Alliance Environment et Thuenen Institute ont réalisé en 2017 une étude d'évaluation des mesures d'écologisation de la PAC au titre du règlement relatif aux paiements directs. Cette étude évalue les motivations des choix de mise en œuvre des États membres et des agriculteurs ainsi que l'effet des mesures sur les pratiques et la production agricole, leur efficacité par rapport aux objectifs environnementaux et climatiques, leur efficacité, leur cohérence et la valeur ajoutée de l'UE.

L'évaluation a été menée deux ans seulement après la mise en œuvre des mesures d'écologisation et compare les effets de ces mesures par rapport à l'année de référence 2014. Dix études de cas ont été réalisées, en Autriche, en République tchèque, en France, en Allemagne, en Lettonie, aux Pays-Bas, en Pologne, en Roumanie et au Royaume-Uni.



- La facilité de mise en œuvre sur le terrain ;
- La réduction de la charge administrative ;
- Le fait d'éviter les erreurs de cartographie et les risques d'amende ;

En général, cette étude a constaté que les mesures d'écologisation n'entraient pas en conflit avec d'autres mesures de la PAC pour répondre aux objectifs environnementaux et climatiques de la PAC, bien que davantage d'efforts puissent être consentis pour rendre l'interaction des mesures plus efficace.

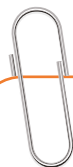
Recommandations pour la conception future des politiques

1. Les États membres devraient être tenus de justifier leur choix de mise en œuvre par rapport aux priorités et besoins environnementaux et de rendre compte des progrès.
2. Des pratiques d'écologisation adaptées devraient être trouvées pour les cultures permanentes.
3. Il convient d'encourager le renforcement des synergies entre la mise en œuvre des mesures d'écologisation et les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC).
4. L'importance des services de conseil ne doit pas être sous-estimée - ceux-ci ne doivent pas se limiter aux aspects administratifs et de conformité de l'écologisation, mais se concentrer sur leur objectif et les moyens d'optimiser leurs effets environnementaux et climatiques.
5. Les types de SIE autorisées et leurs règles de gestion devraient être révisées afin qu'ils soient compatibles avec la mise en œuvre de résultats environnementaux.
6. La mesure en faveur des prairies permanentes les plus sensibles d'un point de vue environnemental devrait être mise en œuvre plus largement : tous les habitats de prairies relevant de l'annexe 1 utilisés à des fins agricoles et requérant une stricte protection en application des directives «Oiseaux» et «Habitats» devraient être qualifiés de « prairies sensibles », et cette désignation en dehors des sites Natura 2000 devrait être renforcée. ■

Les paiements directs «verts» représentent 30 % du budget des pays de l'UE. Les agriculteurs qui perçoivent des aides en fonction de la superficie exploitée sont tenus de mener un certain nombre d'activités ayant des effets bénéfiques sur l'environnement et le climat, telles que :

- diversifier les cultures ;
- maintenir des prairies permanentes ;
- transformer 5 % des terres arables en «éléments écologiques bénéfiques» («surfaces d'intérêt écologique -SIE»).

L'étude a constaté que les mesures d'écologisation ont entraîné peu de changements dans les pratiques de gestion, à l'exception de quelques zones spécifiques. En conséquence, leurs impacts environnementaux et climatiques ont été limités, n'apportant qu'une contribution réduite à la promotion de pratiques agricoles plus durables, même si cet effet est difficile à quantifier et très local. Ces mesures ont exercé un effet négligeable sur la production ou la viabilité économique des exploitations, et les coûts administratifs supplémentaires associés à ces mesures ont été faibles. Cette étude a par ailleurs constaté que les priorités environnementales ne constituaient pas un facteur décisif des décisions relatives aux moyens de mettre en œuvre les mesures d'écologisation par les États membres ou les agriculteurs. Les principaux facteurs influant sur les décisions ont été les suivants :



Approfondissez vos connaissances

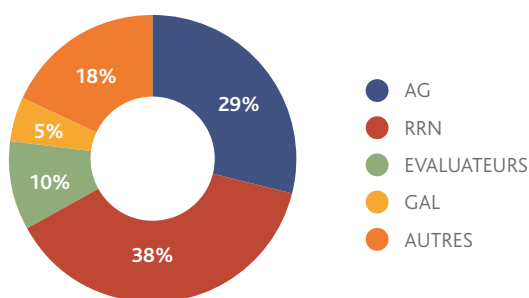
Lire le [rapport complet](#) et voir l'ensemble des conclusions et recommandations. Pour en savoir plus sur l'écologisation [ici!](#)

🗨️ SIXIÈME ATELIER DE BONNES PRATIQUES: SOUTIEN DES RRN À L'ÉVALUATION DES PDR

Le sixième atelier de bonnes pratiques s'est tenu les 30 novembre- 1er décembre à Athènes (Grèce). L'événement a été accueilli par l'autorité grecque de gestion du PDR 2014-2020 - Ministère du développement rural et de l'alimentation. L'atelier a rassemblé 60 personnes, y compris des membres de la Commission européenne, des autorités de gestion, des réseaux ruraux nationaux (RRN), des groupes d'action locale (GAL), des évaluateurs et des universitaires représentant 20 États membres.

L'atelier a permis aux participants d'**examiner ensemble les défis auxquels font face les RRN lors de l'évaluation ainsi que les solutions concrètes pour les relever**. Des exemples pratiques provenant d'[Italie](#) et du [Portugal](#) ainsi que des posters décrivant des cas en [Allemagne](#), en [France](#), en [Pologne](#), en [Lettonie](#) et en [Estonie](#) ont été présentés et suivis de discussions entre les participants sur les moyens par lesquels les RRN peuvent aider au renforcement des capacités d'évaluation et mieux faire connaître l'évaluation. Ces discussions ont démontré que les RRN sont très actifs et enthousiastes d'aller au-delà des exigences légales pour soutenir l'évaluation des PDR et peuvent considérablement contribuer à faciliter les événements de renforcement des capacités d'évaluation. Ces discussions ont par ailleurs mis en évidence les nombreux domaines dans lesquels les RRN peuvent faciliter et améliorer les évaluations, notamment:

- Contribuer à la **communication des conclusions de l'évaluation** (ex.: expliquer l'importance de l'évaluation aux principales parties prenantes et interpréter les conclusions de l'évaluation).
- **Mettre en relation et coordonner les parties prenantes** dans le cycle d'évaluation.
- **Rassembler et diffuser les bonnes pratiques**.
- **Mieux faire connaître** l'évaluation en accordant une attention particulière aux GAL.



«L'atelier a été utile pour examiner avec d'autres RRN les problèmes et les opportunités dans le soutien de l'évaluation, mais aussi pour rencontrer les évaluateurs et les autorités de gestion d'autres États membres afin de connaître leurs attentes et leurs besoins. Il a été intéressant de comparer les différentes structures des RRN et de s'inspirer des activités réalisées par d'autres RRN»

Valentina Carta, Antennes régionales du RRN italien



CAS «PARTAGE DES RÉUSSITES DES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES» ESTONIE



RÉSUMÉ

L'unité de soutien du réseau estonien ainsi que les évaluateurs *in itinere* (Centre de recherche agricole) ont réalisé plusieurs activités en rapport avec les résultats positifs de l'évaluation des mesures environnementales soutenues par le PDR estonien 2007-2013. Ces activités comprenaient un concours public de meilleurs pratiques, des visites de terrain et la publication d'un guide de meilleures pratiques : «Notice the environmentally friendly agriculture».

ASPECTS POSITIFS

- Meilleure démonstration des résultats des politiques.
- Les évaluateurs ont été heureux de mettre en relation les bons projets avec les résultats des évaluations.
- Les bénéficiaires peuvent constater qu'ils sont ceux qui rendent possible la réussite des politiques.
- Forte participation des médias sociaux et de magazines de l'environnement dans la diffusion de ces pratiques et résultats de l'évaluation.

DIFFICULTÉS

- Il a été difficile de susciter la participation à cette campagne de groupes de médias extérieurs aux domaines de l'agriculture.





Principales recommandations

Rôle	Quoi?	Comment?
Coordination de l'évaluation et travail en réseau	<ul style="list-style-type: none"> Rassembler les évaluateurs, les chercheurs et les GAL 	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir un dialogue ouvert avec les parties prenantes de l'évaluation afin de mettre en évidence les nouveaux défis Offrir des espaces d'échange
Collecte des données afin de soutenir l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Collecter des données quantitatives et qualitatives utiles pour l'évaluateur (ex.: sur les événements des RRN, sur les GAL, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> Adapter les données aux besoins de l'évaluateur Créer une base de données conviviale
Réalisation de travaux thématiques en vue d'élaborer des orientations / manuels pratiques	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer des orientations/manuels sur l'évaluation Contribuer à la définition d'indicateurs et de questions évaluatives 	<ul style="list-style-type: none"> Anticiper et évaluer les besoins des autorités de gestion/évaluateurs Constituer des groupes de travail thématiques Consulter la documentation avec les utilisateurs
Renforcement des capacités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Offrir des formations sur : Les moyens d'évaluer les GAL, LEADER/CLLD et les mesures autres que liées aux investissements, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> L'évaluation des besoins de formation La préparation du matériel de formation
Communication et diffusion des résultats du suivi et de l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en évidence l'importance de l'évaluation Développer une compréhension commune de l'évaluation Fournir des résultats d'évaluation spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> Expliquer les résultats de l'évaluation de manière simple et concise ou sous la forme de récits afin de les rendre accessibles au public ■



Pour d'autres résultats de cet atelier, lire le [rapport complet](#) sur notre site internet.

UNE APPROCHE EN RÉSEAU POUR MESURER LE CAPITAL SOCIAL DANS LEADER/CLLD

L'application de la méthode LEADER est largement reconnue comme génératrice de valeur ajoutée, qui se traduit par une meilleure gouvernance, une augmentation du capital social et de meilleurs résultats.

En Italie, un groupe de chercheurs du [département TESAF de l'Université de Padoue](#) a élaboré et appliqué un cadre d'évaluation basé sur une approche en réseau pour mesurer et visualiser le «capital social» généré au niveau des GAL par le biais de la stratégie LEADER/CLLD. Le GAL Prealpi Dolomiti (Région Vénétie, Italie) a intégré cette approche dans le [système de suivi et d'évaluation](#) de sa stratégie de développement local, dans la période de programmation actuelle.

Le Helpdesk Evaluation s'est entretenu avec Elena Pisani, chercheuse et experte en évaluation du département TESAF de l'Université de Padoue et conceptrice principale de l'approche afin de mieux comprendre cette pratique innovante.

«En l'occurrence, le GAL Prealpi Dolomiti a été très proactif et a compris l'importance de capturer et de montrer la valeur ajoutée de LEADER/CLLD et a donc décidé non seulement de promouvoir cette pratique



Elena Pisani

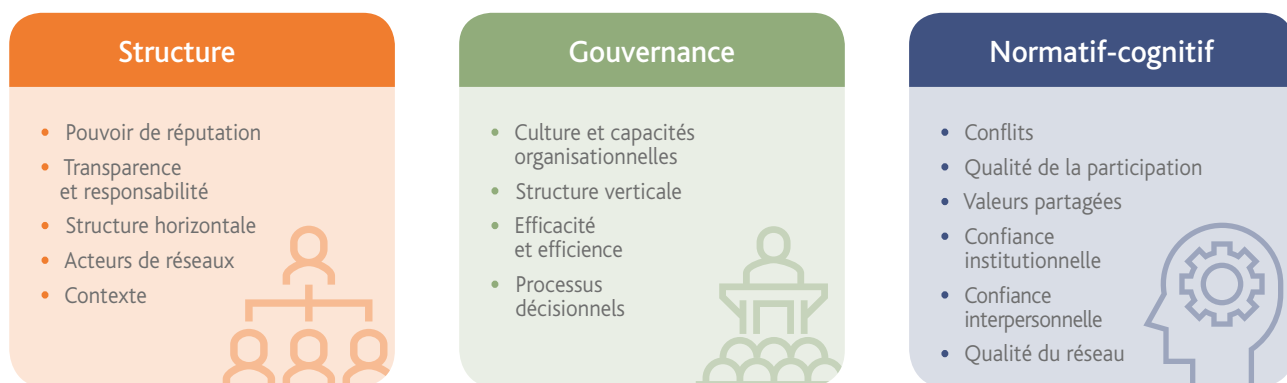
dans sa stratégie de suivi et d'évaluation, mais il a également joué un rôle très actif dans la diffusion des connaissances acquises à l'adresse des autres GAL, également grâce à l'intermédiation du Réseau rural national italien. Leur engagement envers l'évaluation est présent depuis la conception de leur stratégie LEADER/CLLD», déclare Elena.

Un cadre d'auto-évaluation basé sur une approche en réseau

Le cadre d'auto-évaluation pour l'évaluation du capital social est basé sur une approche en réseau et considère le capital social comme un concept multidimensionnel composé de «réseaux avec des normes, des valeurs et des conceptions communes qui facilitent la

coopération au sein des groupes ou entre eux¹». Elena déclare: **«Il est essentiel de ventiler le capital social sous de multiples formes, ensembles, sous-ensembles et indicateurs pour obtenir des informations plus significatives et plus précises sur les facteurs spécifiques qui contribuent à un niveau plus ou moins élevé de capital social».** «Alors que de nombreux indicateurs peuvent être assez lourds ou chronophages pour le GAL, nous avons observé qu'avec un ou deux indicateurs seulement, il peut être difficile de fournir au GAL suffisamment d'informations nécessaires pour

Figure 1. Formes du capital social du GAL



Source: [LAG Prealpi and Dolomiti \(2018\)](#)

interpréter un concept aussi complexe que la valeur ajoutée de LEADER/CLLD », explique Elena. Par conséquent, le manque d'information pour interpréter adéquatement ce concept peut miner les mesures de suivi fondées sur des données probantes. Sur la base de cette prémisse, l'approche reconnaît trois formes de capital social : le capital social structurel, le capital social normatif et cognitif et les aspects liés à la gouvernance, qui sont représentés graphiquement à la **Figure 1**.

Comment ça marche ?

Chaque forme de capital social a été subdivisée en ensembles, sous-ensembles, puis évaluée à l'aide de 78 indicateurs. Les données relatives à ces indicateurs sont collectées au moyen de questionnaires gérés par le biais d'entretiens directs auprès d'un groupe cible sélectionné composé du gestionnaire du GAL, de tous les membres du GAL et d'un échantillon de bénéficiaires de la stratégie LEADER/CLLD. Un exemple d'un de ces indicateurs (« confiance entre les membres du GAL ») à partir des données collectées au cours de la période de programmation précédente figure dans l'**encadré 1**.

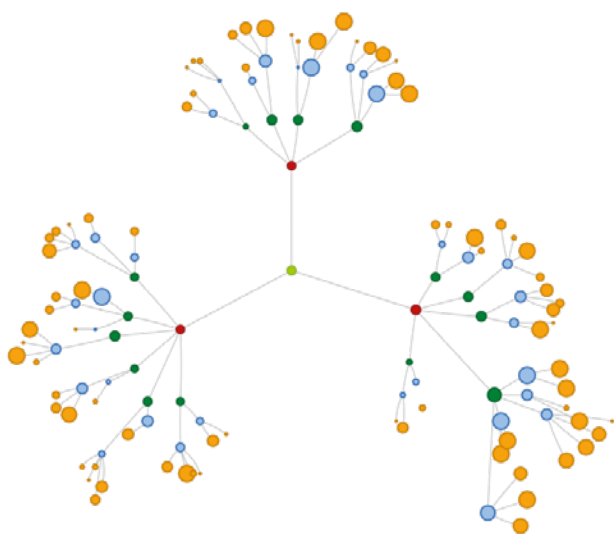
« Afin de présenter le cadre d'évaluation d'une manière moins complexe, une fois les données collectées pour chaque indicateur, les valeurs sont normalisées et progressivement regroupées en sous-ensembles puis en ensembles et formes afin de donner un chiffre

unique pour le capital social généré dans le réseau des GAL », déclare Elena. Ce chiffre peut varier de 0 à 1, un chiffre plus élevé représentant une meilleure performance en termes de capital social. Les résultats sont ensuite rapportés et visualisés à l'aide d'un outil interactif. « Le GAL Prealpi Dolomiti a été le premier à adopter cette approche dans son système de suivi et d'évaluation pour cette période de programmation et, à l'heure actuelle, nous recueillons encore des données pour la base de référence, de sorte que dans quelques mois, nous serons en mesure de remplir le premier graphique pour cette période de programmation », déclare Elena. Le réseau visualisé est composé de nombreux points de rencontre, chacun représentant un indicateur (jaune), un sous-ensemble (bleu clair), un ensemble (vert) et une forme de capital social (rouge). En observant la taille d'un point de rencontre spécifique, on peut voir dans quelle mesure ce point contribue à générer du capital social. Plus la taille du point est grande, plus sa contribution au capital social est importante (chaque point est également exprimé en termes numériques). La **Figure 2** présente un exemple de cette visualisation de la période de programmation précédente.

« Cet outil est un moyen pratique de prendre la mesure du capital social dans le contexte local »

explique Elena.

Figure 2. Le capital social du GAL Prealpi Dolomiti généré dans LEADER 2007-2013



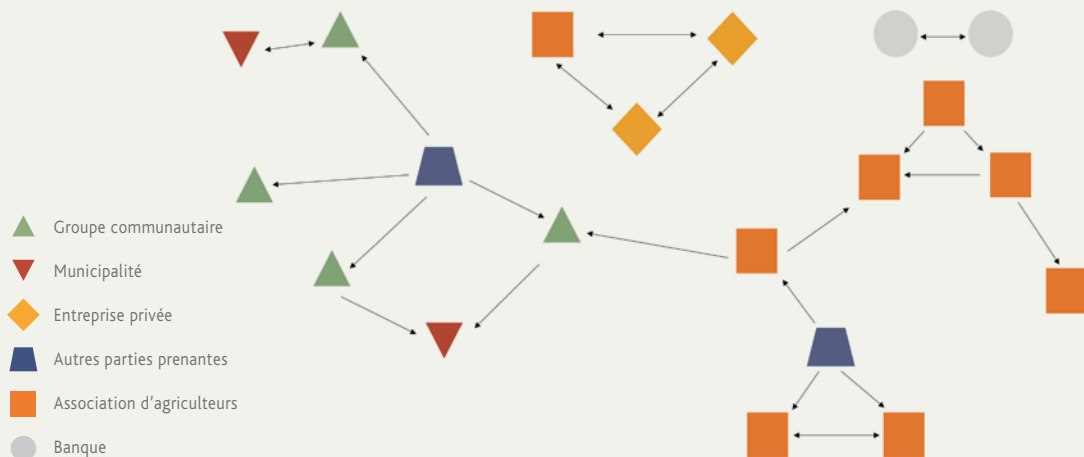
Source: [LAG Prealpi and Dolomiti \(2018\)](#)

Forces et faiblesses de cette approche

« L'une des forces de ce cadre d'évaluation est sa capacité à faciliter l'analyse de la corrélation entre l'efficacité et l'efficience de la stratégie LEADER/CLLD d'une part et le capital social généré dans le GAL d'autre part » explique Elena. Et Elena de poursuivre : « De plus, la combinaison de méthodes quantitatives (p. ex. les ARS) et qualitatives nous a permis de comparer le niveau de capital social à différentes périodes ». Cela aide le GAL et son exercice d'auto-évaluation à compenser l'impact perçu de la stratégie LEADER/CLLD avant et après sa mise en œuvre. Enfin, le recours aux outils de visualisation utilisés permet non seulement d'accroître la transparence et la responsabilité des efforts d'évaluation, mais aussi d'améliorer la compréhension et la discussion des résultats. Bien que l'outil puisse aider à analyser la corrélation entre le capital social et les résultats de la stratégie LEADER/CLLD, il ne peut pas être utilisé pour expliquer un lien de causalité indéniable entre eux. Malheureusement, l'approche ne permet pas de conclure que les résultats obtenus dans la zone locale ne sont déterminés que par le capital social généré par le GAL, car de nombreux autres facteurs contribuent aux changements observés ou aux résultats obtenus, et la méthode ne peut pas les démêler complètement. La méthode peut en outre produire des résultats biaisés si les données sensibles ne sont pas collectées par un évaluateur indépendant, raison pour laquelle Elena recommande « que le GAL fasse appel à un

Encadré 1. Exemple d'indicateur : « taux de confiance interpersonnelle entre les membres du GAL » en 2012-2013

Dans le GAL Prealpi Dolomiti, les valeurs de l'indicateur de confiance recueillies par le biais de l'analyse des réseaux sociaux (ARS) étaient assez faibles. Le taux de confiance interpersonnelle parmi les membres, mesuré en tant que densité du réseau de confiance interpersonnelle, était de 3 %, et 32 % des membres du GAL étaient perçus par les autres membres comme des points de rencontre isolés du réseau de confiance. La figure ci-dessous représente graphiquement cette situation. Elle permet de visualiser les membres isolés et met en évidence les groupes de membres appartenant à la même catégorie socio-économique (par exemple, une banque liée à une banque, des institutions publiques avec des institutions publiques, des entreprises privées avec des entreprises privées, etc.). Cela signifie qu'il existe des caractéristiques d'attachement du capital social.



Source: [Pisani E., Franceschetti G., Secco L., Christoforou A., \(2017\) Social Capital and Local Development: From Theory to Empirics. Palgrave Macmillan. Springer International Publishing](#)

acteur externe à tout le moins pour la collecte d'indicateurs sensibles (par exemple, la confiance interpersonnelle)». Enfin, certaines questions restent ouvertes quant à savoir si le capital social doit être lié uniquement au GAL ou à l'ensemble du territoire couvert. «L'une des principales faiblesses concerne justement l'interprétation des résultats puisque le capital social évalué est celui promu par le GAL en tant qu'organisation et par ses bénéficiaires ; donc tous les acteurs du territoire ne sont pas inclus», précise Elena.

Perspectives pour d'autres GAL

En termes de compétences et de capacités, selon Elena «il suffit de quatre heures d'activités de formation pour dispenser les informations minimales requises pour que le GAL apprenne à utiliser cet outil d'auto-évaluation et d'une personne travaillant à plein temps pendant un mois sur la collecte de données». Un fichier Excel prédéfini contenant tous les indicateurs et les algorithmes de mesure du capital social est déjà établi, mais il est important que les autres

GAL adaptent cette approche à leur propre situation. De plus, le RRN peut servir de soutien précieux à cette méthode. «Le réseau rural italien a participé dans la période de programmation 2007-2013 en facilitant la collecte de données dans neuf GAL où la recherche a été réalisée et a directement collecté les données pour un GAL dans la région de Sardaigne», souligne Elena. Et elle précise que «pour cette période de programmation, le département TESAF et le RRN italien ont organisé conjointement deux événements à Rome où la méthode a été présentée à tous les directeurs des GAL en Italie afin de faire connaître la méthode et de l'offrir comme instrument possible pour évaluer la valeur ajoutée de l'approche LEADER». L'évaluation de la valeur ajoutée de LEADER/CLLD n'est pas simple, et cette approche ne peut être appliquée sans difficultés, mais, comme l'affirme Matteo Aguanno, directeur du GAL Prealpi Dolomiti : **«Nous pouvons enfin mesurer cette valeur ajoutée !»**. ■

1. [OECD, 2011](#)

L'ÉVALUATION DE LEADER/CLLD DANS LE CADRE D'UNE APPROCHE DE FINANCEMENT MULTIPLE

Séance de questions-réponses avec Madielene Wetterskog
et Tina Wallin (Suède)¹



Madielene Wetterskog et Tina Wallin

En Suède, 48 GAL ont été sélectionnés pour mettre en œuvre les stratégies CLLD au cours de la période de programmation 2014-2020. Environ 88 % d'entre elles sont mises en œuvre dans le cadre d'une approche de financement multiple dans l'ensemble des différents fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI). Étant donné cette situation unique, l'autorité de gestion du PDR, en particulier le secrétariat chargé de l'évaluation du PDR, a décidé d'évaluer le fonctionnement de l'approche de financement multiple et de déterminer si la formule actuelle devait être améliorée.

Préparez-vous l'évaluation de LEADER/CLLD à travers de multiples Fonds ESI ?

Toutes les évaluations réalisées dans le cadre du PDR sont coordonnées par le secrétariat de l'évaluation. En conséquence, nous pouvons faire en sorte que les évaluations ne se chevauchent

pas trop. Elles peuvent même se compléter et fournir un éclairage utile pour nos futures activités. En ce qui concerne les évaluations du CLLD à travers de multiples Fonds ESI, celles-ci sont planifiées au sein d'un forum collaboratif auquel les autorités de gestion d'autres Fonds ESI participent activement. Ainsi, la collaboration à travers les fonds et limites organisationnelles devrait permettre la pertinence et la complémentarité entre l'ensemble des évaluations liées au CLLD. Au début de la période de programmation, nous avons mené une initiative conjointe d'évaluation avec les autres autorités de gestion pour le FEAMP, le FEDER et le FSE, axée en partie sur la mise en œuvre du CLLD.

Comment préparez-vous l'évaluation de LEADER/CLLD dans l'ensemble des niveaux de gouvernance ?

Dans le cadre de cette initiative conjointe, le secrétariat de l'évaluation joue un rôle fondamental en fournissant un soutien méthodologique aux GAL ainsi qu'en veillant à ce qu'ils n'évaluent pas les mêmes aspects dans différents niveaux de gouvernance (ex.: PDR et local).

Quelles évaluations sont actuellement en cours ?

Actuellement, il y a plusieurs évaluations qui intègrent le CLLD, mais l'évaluation visant principalement le niveau du PDR est « l'évaluation de l'impact du CLLD ». Pour cette évaluation, nous prévoyons d'utiliser essentiellement des méthodes quantitatives qui peuvent distinguer le CLLD et, notamment, les aspects géographiques et démographiques. Cette évaluation constitue actuellement la phase pilote ; nous attendons les résultats d'ici la fin 2018. Nous menons aussi deux évaluations axées sur les plans local et national.

- Évaluation en cours du CLLD - Cette évaluation est menée à l'échelle des GAL afin de déterminer comment le programme peut être amélioré et, à la demande des parties prenantes, d'analyser des phénomènes spécifiques, par exemple la construction du CLLD suédois sur la base de quatre fonds (Université de West ainsi que le secrétariat de l'évaluation).
- Évaluation de la durée des effets du CLLD - les évaluateurs



collaborent étroitement avec quelques GAL qui ont lancé un projet d'évaluation avec le secrétariat de l'évaluation. Une partie de l'évaluation consiste à mettre en évidence les facteurs de durabilité à long terme des projets, tandis qu'un autre aspect vise à améliorer la diffusion de l'apprentissage et des connaissances entre projets (Université de Halmstad ainsi que le secrétariat de l'évaluation).

Prévoyez-vous d'évaluer la valeur ajoutée de LEADER/CLLD dans l'une de ces évaluations ?

Dans «l'évaluation de l'impact du CLLD», outre l'évaluation du programme lui-même, cette évaluation servira à déterminer la valeur ajoutée du CLLD.

Avez-vous défini des indicateurs supplémentaires à l'échelle du PDR pour ces évaluations et quelles données et informations allez-vous recueillir à cette fin ?

En plus des indicateurs communs définis par l'UE, nous disposons de quelques indicateurs communs que nous utilisons pour tous les projets indépendamment du GAL, que nous avons défini en tant qu'autorité de gestion. Les résultats de ces indicateurs sont recueillis à deux reprises, lorsque le candidat demande le soutien (valeur prévue) et lorsque l'activité est terminée (valeur réalisée). Outre ces indicateurs communs, nous disposons également d'indicateurs propres aux GAL, que ceux-ci ont défini eux-mêmes pour répondre à leurs propres besoins d'évaluation.

Que recommanderiez-vous aux autres États membres sur la base de vos expériences ?

L'évaluation de LEADER/CLLD requiert de nombreuses activités de communication et de coordination entre les parties prenantes dans l'ensemble des fonds et au sein de chacun d'entre eux, ainsi qu'à travers les multiples niveaux de gouvernance. Nous pensons qu'il est essentiel d'associer ces parties prenantes au processus d'évaluation ; c'est pourquoi nous avons mis en place des réunions semestrielles spécifiques pour l'évaluation de LEADER/CLLD avec l'ensemble des parties prenantes. Nous proposons également d'associer le réseau rural national, en ce qui concerne notamment la diffusion des résultats de l'évaluation. ■



Envoyez vos questions à :

info@ruralevaluation.eu



1. Madielene Wetterskog est l'analyste chargée de l'évaluation du CLLD au secrétariat de l'évaluation et Tina Wallin est une analyste participant au suivi du CLLD au sein de l'autorité suédoise de gestion du PDR – Le Conseil suédois de l'agriculture.

UN COUP DE PROJECTEUR SUR LE MÉCANISME DE LEADER/CLLD

Conversation avec l'autorité de gestion finlandaise



Laura Jänis



Visites entre pairs du GAL Aisapari (Finlande occidentale)
au GAL Jyväskylä (Finlande centrale)

Le Helpdesk Évaluation s'est réuni avec Laura Jänis, Haut fonctionnaire des affaires rurales au ministère de l'agriculture et de la sylviculture en Finlande afin d'examiner le processus complexe de l'évaluation de LEADER/CLLD, de déterminer pourquoi il est si important et pourquoi l'approche finlandaise est unique et innovante.

«Nous commençons à nous préparer à l'évaluation de LEADER/CLLD au niveau des PDR en vue du rapport annuel de mise en œuvre à présenter en 2019. Il s'agit pour nous d'un projet ambitieux, car nous avons décidé d'aller au-delà des questions évaluatives communes établies dans la réglementation européenne», indique Laura. «L'une des caractéristiques particulières de l'évaluation de LEADER/CLLD en Finlande porte sur une question supplémentaire établie au niveau du PDR, qui concerne les modalités de la mise en œuvre de LEADER/CLLD via les sept principes de la méthode LEADER», ajoute-t-elle. Si cette question est définie à l'échelle du PDR, les activités pour y répondre

sont liées à celles qui sont menées par les groupes d'action locale (GAL) au plan local. «Dans nos objectifs d'évaluation, nous voulons nous assurer que les stratégies LEADER/CLLD sont conçues et mises en œuvre conformément à la méthode LEADER», affirme Laura. Cependant, une attention prioritaire pour le mécanisme de mise en œuvre implique d'aller au-delà d'une simple vérification de la cohérence des principes de LEADER. En Finlande, cela signifie évaluer comment les GAL travaillent quotidiennement comme facilitateurs importants du développement local au sein de leurs territoires.

Une approche collaborative

Les GAL doivent concevoir leurs propres manuels de gestion de la qualité, qui expliquent en détail comment fonctionnera le GAL et quelles activités il mènera. Ce manuel est ensuite utilisé comme base de la préparation d'une évaluation par les pairs de la performance organisationnelle des GAL. Après les visites, un rapport est établi entre pairs et présenté d'un



GAL à l'autre. Le rapport est traité par le personnel et la direction du GAL. Des recommandations et conclusions forment le suivi, qui constitue une partie importante du processus. L'autorité de gestion du PDR collecte les bonnes pratiques issues des conclusions formulées entre pairs et les diffuse auprès de tous les GAL. «Par ce type d'évaluation, nous tentons non seulement de compléter l'évaluation commune demandée par la réglementation européenne, mais nous essayons aussi d'améliorer le processus de mise en œuvre, de recenser les bonnes pratiques et d'améliorer l'obtention des résultats du CLLD», explique Laura.

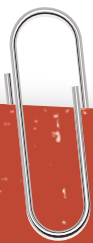
Modèles de rapport annuel à l'intention des groupes d'action locale

Les évaluations entre pairs par les GAL ne représentent qu'un instrument utilisé pour coordonner et collecter les informations pour l'autorité de gestion du PDR. Un autre instrument utilisé comprend un modèle de rapport commun pour l'ensemble des GAL, dont la longueur maximale est de 10 pages. Le modèle a été conçu sous la supervision d'un «groupe d'experts LEADER» spécifique, constitué au sein de l'autorité de gestion du PDR, dont le rôle est de coordonner les différentes parties prenantes et les activités liées à LEADER/CLLD. «Le modèle recueille plusieurs éléments d'information sur la stratégie du CLLD, tels que les formations, l'animation et les activités de travail en réseau menées par les GAL, les principaux résultats, impacts et conclusions des projets financés ainsi qu'une brève description des plus innovants d'entre eux», indique Laura. Les rapports comportent également une section sur l'évaluation de la valeur ajoutée de la stratégie du CLLD. «dans cette section spécifique, il appartient au GAL de décider du mode d'évaluation et de communication de la valeur ajoutée», affirme Laura.

«Il est possible d'établir des questionnaires ou de réaliser des analyses plus quantitatives, mais les GAL peuvent aussi simplement expliquer leur propre point de vue en termes qualitatifs», précise-t-elle. «Il est très important de soigneusement définir les données et les informations demandées par les GAL car il convient de se rappeler qu'une analyse approfondie de l'ensemble des informations reçues doit être réalisée par après», indique Laura.

Évaluation axée sur les performances de LEADER/CLLD

En Finlande, 9% du budget du PDR alloués à la mesure 19 (LEADER) sont économisés comme fonds de réserve afin d'inciter les GAL à améliorer leurs performances. «L'autorité de gestion du PDR évalue la performance globale du GAL en utilisant environ 20% des critères», indique Laura. Cette évaluation est réalisée à deux reprises au cours de la période de programmation, et les GAL affichant les meilleures performances sont récompensés. «Parmi ces critères, l'autorité de gestion du PDR suit les progrès de chaque GAL au regard des trois objectifs les plus pertinents spécifiés dans leur stratégie LEADER/CLLD, ainsi qu'au moyen d'informations plus qualitatives collectées dans les modèles de rapport», affirme Laura. Elle conclut : «l'évaluation des mécanismes de mise en œuvre devient un exercice utile lorsqu'il débouche sur des enseignements pratiques et une meilleure performance du point de vue des résultats... Ainsi, les enseignements et les bonnes pratiques concernant le mécanisme de mise en œuvre de LEADER/CLLD peuvent être conservés à l'échelle du PDR, partagés avec de nombreux acteurs et transférés entre les GAL eux-mêmes». ■



RETOUR AUX FONDAMENTAUX: MESURE DES IMPACTS DE LA PAC (PARTIE 1/3)

Évaluation des impacts du pilier II de la PAC sur la compétitivité de l'agriculture

Pourquoi les impacts de la PAC sont-ils évalués ?

La dernière réforme de la PAC a réorienté le soutien politique du produit vers les producteurs et, simultanément, elle a privilégié une approche territoriale. En outre, afin de répondre aux défis économiques (baisse des taux de croissance de la productivité, pressions sur les coûts de production en raison du prix plus élevé des intrants et de l'affaiblissement de la position des agriculteurs dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire), la PAC actuelle vise à améliorer la viabilité de la production alimentaire au moyen d'une série d'instruments adaptés des piliers I et II de la PAC. Les instruments du pilier II de la PAC contribuent précisément à la compétitivité du secteur agricole au sein d'une chaîne d'approvisionnement fonctionnant de manière appropriée sur le long terme. Le chapitre 7 du rapport annuel de mise en œuvre à présenter en 2019 impose aux États membres de montrer les réalisations des interventions réalisées au titre du pilier II de la PAC et leurs impacts sur la compétitivité du secteur agricole sous la forme de valeurs nettes.

Que faut-il évaluer ?

Trois indicateurs communs d'impact et réponses aux questions évaluatives sont liés à l'objectif établi à l'échelle de l'UE concernant la viabilité de la production alimentaire (QEC 27).

Comment l'évaluation est-elle réalisée ?

Deux approches quantitatives différentes seront recommandées dans les prochaines ***lignes directrices - Évaluation des réalisations et des impacts du PDR en 2019*** - et peuvent être appliquées pour calculer et déterminer les valeurs de ces trois indicateurs communs d'impact.²



VOIR
LES ILLUSTRATIONS À
LA PAGE SUIVANTE!

Le Helpdesk Évaluation fournira d'autres éléments d'orientation dans les prochaines ***lignes directrices : Évaluation des réalisations et des impacts du PDR en 2019*** sur la sélection des méthodes d'évaluation des impacts du pilier II de la PAC sur la compétitivité de l'agriculture.

1. <https://ec.europa.eu/agriculture/sites/agriculture/files/cap-indicators/impact/2016-impact-indicators-fiches.pdf>
2. Sous réserve de la disponibilité et de la qualité des données dans les États membres/régions.



Indicateurs d'impact liés à la viabilité de la production alimentaire¹



Quelles peuvent être les difficultés et les solutions éventuelles ?

DIFFICULTÉS



L'évaluation en 2019 doit être menée en un laps de temps très court

Les phases de préparation et de structuration devraient par conséquent débuter le plus tôt possible idéalement dès 2018.



Retards dans la provision de données au plan de l'UE (RICA, Eurostat) qui sont nécessaires pour l'évaluation

Les évaluateurs devraient utiliser des bases de données nationales/régionales. Les données pourraient également être collectées via le système de suivi du PDR. Les absences de données pourraient être surmontées grâce à des enquêtes quantitatives ou en ayant recours à des méthodes qualitatives.

SOLUTION



CALENDRIER - QUOI DE NEUF?

- **DE – 20-21 mars 2018 – Réunion des RRN:** La 10^e réunion des RRN s'est centrée sur des exemples intéressants de projets de développement rural dont la mise en œuvre est clairvoyante. L'événement a compris des ateliers sur les villages numériques, la mobilité rurale et les chaînes d'approvisionnement intelligentes, ainsi que des visites de projets sur le terrain et un jeu de simulation d'aménagement rural. [Pour en savoir plus >>>](#)
- **NL – 4-5 avril 2018 – «M&E on the Cutting Edge: Communicating Evidence for Sustainable Development»:** Cette conférence vise à clarifier le rôle que peut jouer la communication dans la production et l'utilisation de données pour le développement durable. Comment les données produites par la recherche, le suivi et l'évaluation peuvent être mieux utilisés pour influencer sur la prise de décisions et le changement transformationnel. [Pour en savoir plus >>>](#)
- **NL – 4-6 avril 2018 – Research Transparency and Reproducibility Training (RT2):** Le RT2 présente aux participants un aperçu des outils et meilleures pratiques pour une recherche en sciences sociales transparente et reproductible. [Pour en savoir plus >>>](#)
- **Royaume-Uni – 2-3 mai 2018 – Conférence annuelle de UKES sur l'évaluation : La qualité des données de l'évaluation - demande, offre et utilisation:** Le thème de cette année porte sur la qualité tout au long du cycle d'évaluation. En centrant le thème sur le cycle de l'évaluation, nous pouvons envisager la demande, la production et l'adoption de données de haute qualité tirées des évaluations. [Pour en savoir plus >>>](#)
- **IT – 3-4 mai 2018 – Évaluation de l'inégalité rurale : Identifying effective approaches to reduce rural disparities IFAD:** Cet événement abordera des questions fondamentales visant à déterminer si les stratégies et programmes qui visent à éradiquer la pauvreté rurale réduisent les écarts au sein des zones rurales et quelles possibilités l'évaluation doit-elle mettre en évidence auprès des organisations et gouvernements si leurs interventions contribuent effectivement à la réduction des inégalités au sein des zones rurales. [Pour en savoir plus >>>](#)
- **FI – 17-18 mai 2018 – Atelier de bonnes pratiques sur l'évaluation de la valeur ajoutée de LEADER/CLLD:** Organisé par le Helpdesk Évaluation et l'autorité de gestion finlandaise, cet atelier de bonnes pratiques permettra aux autorités de gestion, aux organismes payeurs, aux RRN, aux représentants des GAL, aux fournisseurs de données et aux évaluateurs d'examiner les différentes méthodes d'évaluation de la valeur ajoutée de LEADER/CLLD. [Pour en savoir plus >>>](#)
- **BE – 25 mai 2018 – Groupe de pilotage des réseaux ruraux:** [Pour en savoir plus >>>](#)
- **DE – 14-15 juin 2018 – Réunion de printemps du groupe de travail « politiques structurelles » de la société allemande d'évaluation (DeGeval):** Conception future des fonds structurels et rôle de l'évaluation ; conception de l'évaluation et évaluations ; premières expériences avec le plan d'évaluation. [Pour en savoir plus >>>](#)
- **EL – 1-5 octobre 2018 : 13^e Conférence biennale de la Société européenne d'évaluation (EES) Évaluation pour l'édification de sociétés plus résilientes:** Quel rôle joue l'évaluation dans la compréhension des multiples crises actuelles ? Quelles sont nos réponses collectives ? Comment l'évaluation peut-elle contribuer à renforcer la résilience des sociétés ? La conférence offrira les possibilités traditionnelles d'échange de points de vue sur l'évaluation des politiques, des capacités, des systèmes, de la recherche, des méthodes, de la communication et de l'utilisation. [Pour en savoir plus >>>](#)
- **ES – 25-27 octobre 2018 – Étude des nouveaux horizons statistiques à l'intersection de la science de l'enquête et des mégadonnées:** La conférence offre la possibilité de se pencher sur le changement de paradigme actuel en ce qui concerne le mode de production, d'analyse et d'utilisation des statistiques par les chercheurs. [Pour en savoir plus >>>](#)

Le Helpdesk Évaluation travaille sous la supervision de l'Unité C4 (Suivi et Évaluation) de la direction générale de l'agriculture et du développement rural de la Commission européenne.

Le contenu de cette lettre d'information ne reflète pas nécessairement le point de vue officiel de la Commission européenne.

Helpdesk Évaluation européen pour le développement rural

BE-1040 Bruxelles, Boulevard Saint Michel 77-79 (Métro Montgomery/Thieffry) E-mail: info@ruralevaluation.eu • Site web: <http://enrd.ec.europa.eu/evaluation/> • Tél. +32 2 737 51 30 • Équipe éditoriale: Valérie Dumont, Myles O. Stiffler, Hannes Wimmer • Graphisme: Karott' SA • Collaborateurs: Lina Dumciute, Kaley Hart, Laura Jänis, Valdis Kudins, Dimitris Lianos, Teresa Marques, Julija Marošek, Matteo Metta, Elena Pisani, Andreas Resch, Myles O. Stiffler, Jela Tvrdonova, Tina Wallin, Madielene Wetterskog, Hannes Wimmer

 Que se passe-t-il dans VOTRE État membre ?

Partager les événements en rapport avec l'évaluation en envoyant un courrier électronique à info@ruralevaluation.eu